

OUTRE-MER :

Coorace mobilisé !

PAGE 12

COVID-19 :

Les entreprises d'utilité sociale au cœur de la crise

PAGE 14

DIALOGUE SOCIAL :

un Hackathon pour la participation des salariés

PAGE 21

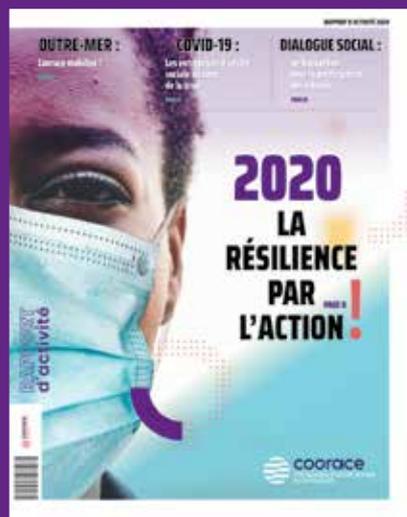
2020 LA RÉSILIENCE PAR L'ACTION !

PAGE 8

**RAPPORT
d'activité**



2020 RAPPORT d'activité Sommaire





2020

L'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre. Elle nous a confrontés à des difficultés nouvelles et nous a obligés, dans notre posture d'entrepreneurs responsables, à déployer des trésors d'ingéniosité pour tenir à flot nos entreprises et soutenir les salariés que nous accompagnons.

Ensemble, nous pouvons vraiment être fiers du travail accompli. Les entreprises d'utilité sociale et territoriale du réseau ont su faire preuve de résilience et de solidarité. Elles ont adapté leurs pratiques et préservé les fondamentaux en assurant la continuité de l'accompagnement social. Elles se sont réinventées pour aller vers celles et ceux qui en avaient le plus besoin.

Pendant cette crise, Coorace a été au rendez-vous pour accompagner au mieux ses adhérents : appui juridique, informations d'urgence, espaces ressources, webinaires dédiés à la mise en œuvre de l'activité partielle ou à la reprise d'activité. Grâce à nos actions de plaidoyer, un fonds d'urgence de 300 millions d'euros a été débloqué pour les entreprises inclusives.

Les salariés que nous accompagnons ont pu bénéficier de l'activité partielle, ce qui leur a assuré des revenus réguliers pendant cette période particulièrement difficile. Tout cela, nous le devons à notre mobilisation collective. Une nouvelle fois, nous avons pu démontrer la force de notre réseau.

Tout au long de cette année si particulière, les modèles que nous développons ont été cités en référence. Chacun a pu percevoir dans sa vie quotidienne l'importance des missions que remplissent les salariés de nos entreprises, leur rôle essentiel dans les territoires. Chacun a pu également mesurer l'importance de produire en local, de faire vivre la solidarité autour de soi, de miser sur la citoyenneté.

Face à la crise sociale que nous traversons, dont nous ne savons pas encore mesurer totalement la portée, il y a urgence à mettre en lumière notre manière de faire société, d'entreprendre au cœur de la cité, avec la contribution de chaque individu, pour le bénéfice de tous. Il y a urgence à porter collectivement un véritable mouvement de transformation économique et sociale. C'est avec cette conviction que nous vous donnons rendez-vous au congrès Coorace, le grand rendez-vous des entreprises d'utilité sociale territoriale, les 25 et 26 novembre à Lille.

Nous espérons vous y retrouver très nombreux pour affirmer ensemble notre présence, notre contribution et notre ambition.

Laurent PINET, Président COORACE

NOTRE ORGANISATION

EN 2020, COORACE DEVIENT LE RÉSEAU DES ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE



573

entreprises adhérentes
(au 31 décembre 2020)

120

ateliers et chantiers
d'insertion
(ACI)

287

associations
intermédiaires
(AI)

59

entreprises
de travail temporaire
d'insertion et entreprises
de travail temporaire
de l'économie sociale
et solidaire (ETT ESS)

26

GES
(Groupe économique
solidaire)

35

entreprises
d'insertion
(EI)

Coorace est le réseau des entreprises d'utilité sociale territoriale qui développent, partout en France, des modèles inclusifs, collectifs et solidaires. Notre réseau agit avec ses membres pour inventer et essayer les solutions de demain :

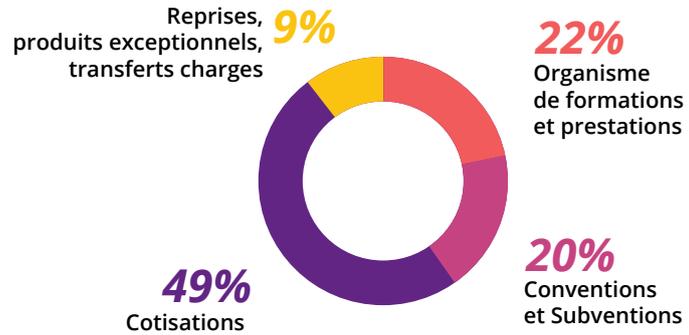
- actions à forte valeur environnementale comme la collecte et valorisation de déchets,
- redynamisation de territoires ruraux,
- renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers prioritaires,
- structuration d'activités en Outre-Mer...

Ces solutions permettent d'allier transitions économique, sociale, écologique, et citoyenne. Avec des modes d'action basés sur la coopération, nous invitons chaque acteur, politique, économique, de l'économie sociale et solidaire, à créer, avec nous, les solutions de territoires d'aujourd'hui et de demain.

Quelques chiffres clés

RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA FÉDÉRATION

(au 31 décembre 2020)



330 M€*

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES SOCIALES TERRITORIALES DU RÉSEAU

*chiffres 2018

EFFECTIFS SALARIÉS

	2019**
Salarié-e-s en parcours d'insertion	36 583
Permanent-e-s des SIAE	3 687
Total insertion par l'activité économique	40 270

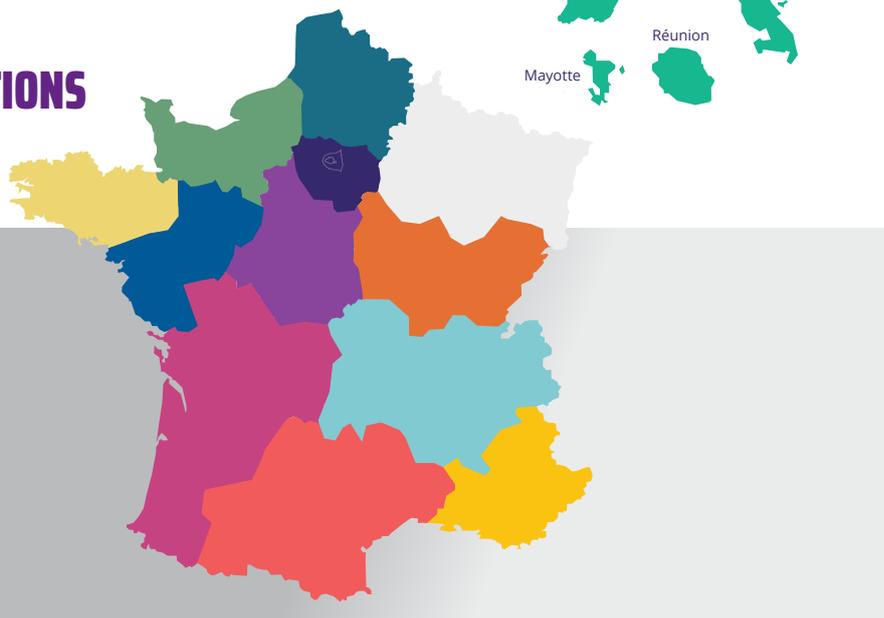
** Estimation sur la base d'une enquête nationale 2019

NOTRE ORGANISATION



LE RÉSEAU COORACE EN RÉGIONS : 12 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

- COORACE Auvergne-Rhône-Alpes
- COORACE Bourgogne-Franche-Comté
- COORACE Bretagne
- COORACE Centre-Val-de-Loire
- COORACE Océan Indien
- COORACE Hauts-de-France
- COORACE Ile-de-France
- COORACE Nouvelle Aquitaine
- COORACE Normandie
- COORACE Occitanie
- COORACE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- COORACE Pays de la Loire



VOS INTERLOCUTEURS/TRICES AU NATIONAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Eric BEASSE

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Directrice administrative et financière :

Meriem HAMIDANI

Assistante administrative et financière :

Sabrina BELAID

Assistante de direction :

Manuela ANTUNES

Chargé de partenariats :

Sébastien GALTIER

SERVICE FORMATION

Responsable :

Sandrine CHACUN

Chargé de projets :

Théo FUGIER

Equipe pédagogique :

Sébastien MOLLA

Administration des formations :

Anna BENAVENTE

Elise LOES

SERVICE AMÉLIORATION CONTINUE

Responsable :

Christophe LEMOINE

Chargé de mission démarches d'amélioration continue :

Eric DESSEZ

ANIMATION DU RÉSEAU ET RELATION EXTÉRIEURES

Responsable :

Emilie OUCHET

Chargée de mission plaidoyer :

Marie LOMBARD

Chargé de mission animation du réseau et communication :

Elsa AUDURIER

Chargée de mission animation du réseau et territoires :

Marie BUSSON

SERVICE JURIDIQUE

Responsable :

Mariène TREZEGUET

Juristes :

Aude MORSANIGA

Fanny CHARBONNEL

Coralie COURTOIS

SERVICE INNOVATIONS SOCIALES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Responsable :

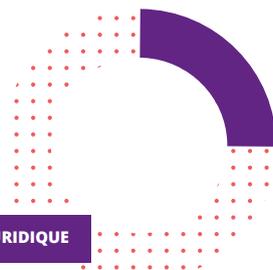
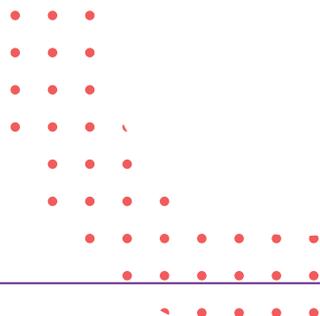
Julien BARON

Chargé de mission développement économique :

Quentin MOREAU

Chargée de projets passerelles vers l'emploi :

Nora NOCEIR



LES REPRÉSENTANTS EN RÉGION



Le Bureau	
Laurent PINET <i>Président</i>	Mireille SÉNÈQUE <i>Trésorière</i>
Séverine DURAND-GASSELIN <i>Secrétaire, référente des questions européennes</i>	Olivier FLAMENT <i>Pilote politique du plaidoyer</i>
Gilles PICHAVANT <i>Vice-Président en charge des territoires</i>	Sylvia RICCI <i>Pilote politique de l'amélioration continue et de la formation</i>
Mickaël DURAND <i>Pilote politique de l'organisation stratégique du réseau</i>	Pierre LANGLADE <i>Pilote politique de l'innovation sociale et du développement économique</i>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES ÉQUIPES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Auvergne-Rhône-Alpes

Pascal CARLISI, Secrétaire général

Bourgogne-Franche-Comté

Hélène CAIRE, Déléguée régionale

Bretagne

Nolwenn BARRE, déléguée régionale
Delphine CHAPPELLE, chargée de mission développement et innovation

Hauts-de-France

Charlotte MILLEREAUX, déléguée régionale

Ile-de-France

Nicolas AUZIERE, délégué régional
Marie ABOU-JAUDE, chargée de mission lutte contre les discriminations et communication

Fatou BITA, chargée de mission achats socialement responsables

Chloé RAGUIN, chargée de mission Utilité sociale, Qualité et formation

Pays de la Loire

Priscilla RONDEAU, déléguée régionale
Mathieu BELLAYER, chargé de projets développement économique solidaire - insertion

Normandie

Julien ALLEAU, délégué régional
Laurent BOUVET, délégué régional
Claire FRANCOIS, déléguée régionale

Nouvelle-Aquitaine

Peggy POUVREAU, déléguée régionale
COORACE et déléguée adjointe INAE

Occitanie

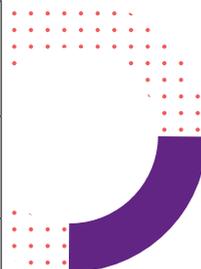
Nicolas IMBERDIS, secrétaire général
Steve ROUMEAU, chargé de mission amélioration continue
Céline POUJADE, chargée de mission accompagnement de projets de territoire
Rosana VERA, chargée de mission développement économique
Nathalie DELCOUR, assistante administrative et comptable

Océan Indien

Réunion - Johnny DIJOUX, président
Mayotte - Mohamed NASSOR, délégué

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cécile GOTTELAND, déléguée régionale





2020

UNE ANNÉE DE RÉSILIENCE FACE À UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE



JANVIER 2020 :

Coorace a « fait sa révolution »

La nouvelle stratégie de communication Coorace voit le jour après près d'un an et demi d'audit, de diagnostic et de travail stratégique avec le réseau. Elle se décline en une nouvelle identité visuelle ainsi qu'en différents éléments de communication pour faire réseau ensemble.

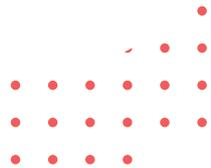


Journée nationale thématique ETTI

Le 28 janvier, Coorace a organisé une journée thématique pour poser les conditions de réussite des ETTI/ETT-ESS. Laurent Pinet, alors Vice-Président Coorace conclut le temps d'ouverture avec Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'inclusion : « Notre réseau s'est fortement mobilisé autour du Pacte Ambition IAE. Nous continuerons. Pour réussir ensemble, cette réforme doit profiter aux personnes et territoires les plus fragiles ».

Journée d'information Pacte Ambition IAE et PIC IAE en Guyane

Le 30 janvier 2020, Coorace a animé une journée d'information sur le Pacte Ambition IAE et le PIC IAE à Cayenne. Ce temps d'échange a rassemblé une quarantaine de participants, acteurs institutionnels et professionnels de l'IAE.



FÉVRIER 2020 :

Journée dialogue social :

Coorace a organisé une journée thématique dédiée au dialogue social le 25 février 2020. Au programme des témoignages de structures sur la mise en place du Comité Social et Économique, des négociations autour de l'accord d'entreprise et la mise en lumière de bonnes pratiques.

Réforme de l'assurance chômage

Coorace s'est associé à la consultation du collectif Expressions lancée par Solidarités Nouvelles face au chômage pour recueillir la parole des chercheurs d'emploi sur la réforme prévue par le gouvernement et dénoncer ses conséquences désastreuses pour les plus précaires.



MARS 2020 :

Elections Municipales, Coorace part en campagne

A l'occasion des Municipales en 2020, Coorace a porté un plaidoyer pour des territoires inclusifs avec 10 propositions d'utilité sociale et territoriale.



AVRIL 2020 :

“
PLUS QUE JAMAIS
UNIS ET FIERS DE NOS
VALEURS ET DE NOTRE
ACTION COLLECTIVE

Crise sanitaire, la France confinée

A partir de Mars 2020, la France s'enfonce dans une crise sanitaire sans précédent suite à la pandémie mondiale de Covid-19. Confinement, accompagnement social, fermeture ou maintien de l'activité, chômage partiel, perte de chiffre d'affaire, les difficultés pour nos entreprises adhérentes sont multiples sur le territoire. Coorace a adapté son offre et porté des propositions d'urgence pour les appuyer au mieux.

Crise sanitaire : plus que jamais unis et fiers de nos valeurs et de notre action collective

Devant la crise sanitaire qui se prolonge, Jean Burneleau, Président, et Laurent Pinet, Vice-Président Coorace, adressent une lettre ouverte au réseau : plus que jamais unis et fiers de nos valeurs et de notre action collective : « Notre réseau, tient à réaffirmer, en cohérence avec son histoire, ses valeurs et la dimension profondément humaniste de son projet que le devoir juridique et moral de protection, de sécurité et de santé au travail de nos salariés, quel que soit leur statut, est une priorité qui doit guider notre action au quotidien. »

Formation en ligne, c'est parti !

Au vu des contraintes liées à la crise sanitaire qui se prolonge, et devant l'importance de continuer à monter en compétence dans cette période qui nécessite beaucoup d'adaptabilité, Coorace Formation lance ses visio-formations, 100% en ligne, à destination de l'ensemble des salariés des entreprises d'utilité sociale territoriale.

MAI 2020 :

Coorace accompagne la reprise d'activité

Face à la crise sanitaire, l'accompagnement juridique de Coorace s'est adapté pour répondre au mieux aux besoins. Des traditionnelles questions/réponses juridiques individuelles, Coorace a modifié son offre pour faire face à l'urgence : information en continu via des espaces ressources, des flashes infos et des webinaires quotidiens, notamment pour faciliter la reprise d'activité.

JUIN 2020 :

Assemblée générale du réseau, Laurent Pinet élu Président du réseau Coorace

A la suite de l'Assemblée Générale le 30 juin 2020, Laurent Pinet a été élu Président Coorace, succédant à Jean Burneleau qui a présidé le réseau durant 3 ans. Impliqué au sein du réseau Coorace depuis 20 ans, Laurent Pinet en a été vice-Président durant 3 ans.



EN TANT QUE PRÉSIDENT, JE SUIS TRÈS HONORÉ DE REPRÉSENTER LE RÉSEAU COORACE ET SES 557 ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE PARTOUT EN FRANCE. DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ET SOCIALE, MAIS ÉGALEMENT DE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE ET CITOYENNE, NOUS CONTINUERONS DE PROPOSER DES RÉPONSES FORTES, AU CŒUR DES TERRITOIRES, ET EN PHASE AVEC L'ACCÉLÉRATION DES TRANSITIONS SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE QUE NOUS APPELONS DE NOS VŒUX



JUILLET 2020 :

La Ministre déléguée à l'insertion Brigitte Klinkert confirme le déblocage d'un fonds d'urgence pour l'inclusion

Après des mois de travail mené par Coorace, l'inter-réseau IAE et le Haut-Commissaire à l'Inclusion, et après une mobilisation continue de notre réseau pour alerter sur les conséquences dramatiques de la crise du Covid-19 pour nos entreprises, le ministère délégué à l'insertion confirme fin juillet 2020 le versement d'une aide d'urgence aux structures de l'IAE.

AOÛT 2020 :

Coorace participe aux Universités d'été de l'économie de demain

Laurent Pinet, Président, est intervenu le vendredi 28 août lors de la plénière « Les territoires, un pilier de la redynamisation économique ? » aux côtés de Maires fraîchement élus : François Dechy, Maire de Romainville, Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers, Alain Limousin, Maire de Luriecq mais aussi Maud Sarda, du Label Emmaüs et Nicolas Froissard, du Groupe SOS. →

Laurent Pinet,
Président Coorace



SEPTEMBRE 2020 :**Coorace x Startup de territoires : les solutions d'aujourd'hui pour le monde de demain**

Le 17 septembre, Coorace a eu le plaisir de participer à l'Up'Percut Forum porté par Startup de territoires, le Groupe Archer, l'agglo Valence Romans et l'Université Grenoble Alpes qui a accueilli plus de 2000 participants à Valence.

Lancement du FDI de relance économique inclusive

Après une forte mobilisation du réseau, la 2e phase du plan de relance pour l'inclusion est lancé pour permettre aux entreprises d'utilité sociale territoriale d'être pleinement actrices de la relance économique et développer de nouveaux relais de croissance.

OCTOBRE 2020 :**Événement Hackathon : Participation des salariés et implication citoyenne**

Les 13 et 14 octobre 2020, Coorace a organisé un hackathon pour avancer collectivement sur l'enjeu phare de la participation des salariés à la vie l'entreprise. L'événement, animé par Atout Diversité a réuni 40 entreprises d'utilité sociale, leurs salariés et partenaires.

NOVEMBRE 2020 :

Coorace s'est félicité de l'adoption de la loi relative au renforcement de l'inclusion et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » qui reprend plusieurs propositions portées par le réseau et prévoit l'extension de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée dont Coorace est membre et partenaire.

DÉCEMBRE 2020 :**Mobilisation des Associations intermédiaires du réseau en appui aux secteurs sanitaire et médico-social**

Le jeudi 10 décembre 2020, les ministres déléguées à l'insertion et à l'autonomie se sont rendues dans le Calvados au sein d'un foyer médico-social et d'un Ehpad, en présence d'associations intermédiaires du réseau Coorace qui ont noué des partenariats avec ces établissements.





OUTRE-MER : Coorace mobilisé !

LE RÉSEAU COORACE A DÉFINI DES TERRITOIRES À FORT POTENTIEL OÙ SON ACTION EST PRIORITAIRE. C'EST LE CAS DES OUTRE-MER OÙ MALGRÉ LA PANDÉMIE, LE RÉSEAU A MAINTENU LE CAP : ADHÉSION, REPRÉSENTATION, COOPÉRATION ET DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES, L'ANNÉE 2020 A AMENÉ DES SÉQUENCES MARQUANTES ET DES AVANCÉES NOTABLES.

Guyane : structuration du secteur de l'inclusion

Face aux énormes défis mais également aux grandes potentialités du territoire, Coorace s'est associé au Groupe solidaire Aprosep présent en Guyane pour mettre en place une offre de service conçue sur-mesure pour les entreprises solidaire guyanaises, avec le soutien de la Prefecture de la Région et la Collectivité Territoriale de Guyane. En 2020, les premiers jalons de ce plan d'action ont été posés :

- la structuration de l'offre de services
- la poursuite de la mise en réseau des SIAE
- le développement des compétences des salariés permanents
- l'animation des partenaires locaux des SIAE
- la communication générale auprès des SIAE

Parallèlement, en partenariat avec la DGECOP (Direction Générale de la Cohésion des Populations de Guyane), Coorace a réalisé une mission pour la mise en œuvre de l'ingénierie de formation du PIC IAE en Guyane.

Journée d'information Pacte Ambition IAE et PIC IAE

Cette journée thématique s'est tenue le 30 janvier 2020 en présence du Préfet de la Guyane de l'époque, M. Marc Del Grande. Elle a réuni une quarantaine de participants représentant à la fois les acteurs institutionnels et les pro-

fessionnels de l'IAE. Des besoins en formation ont été recensés par les participants ainsi que des leviers tels que le renforcement de la mutualisation, l'utilisation des outils numériques, la coopération et la création de consortium.

Journées d'échanges de pratiques

Du 10 au 13 mars 2020, ces journées ont réuni des entreprises d'utilité sociale territoriale guyanaises, des organismes de formation et représentants de la DGCOPOP soit une quinzaine de participants. Elles ont permis de dresser des diagnostics de l'écosystème des structures d'insertion

autour de 5 axes et de réaliser un véritable plan d'action clé en main pour y répondre

- La connaissance mutuelle des acteurs de l'IAE
- Le financement
- L'ingénierie des besoins de formation et l'élaboration des plans de développement de compétences
- L'offre de formation et connaissance de l'offre
- La sensibilisation à la formation des publics de l'IAE

Guadeloupe : déploiement de l'offre Coorace avec APINESS

Coorace poursuit le déploiement de son offre de services en Guadeloupe via son partenariat privilégié avec APINESS, une filiale de l'association INITIATIV'. Le 26 octobre, Eric Dessez, chargé de mission amélioration continue a co-animé une journée de valorisation du réseau et de l'amélioration de l'impact social territorial auprès d'une vingtaine d'entreprises inclusives. Cette journée a été précédée de 3 jours de formation au CAP, démarche d'amélioration continue. Coorace remercie les six structures guadeloupéennes qui ont adhéré au réseau en 2020, portant à 11 le nombre de structures adhérentes sur le territoire.



Océan Indien, des échanges continus tout au long de l'année 2020

Le 15 septembre 2020, Coorace a organisé un temps d'échange avec les adhérents de Coorace Océan Indien pour évoquer leur situation face à la crise sanitaire, et veiller à ce que chaque membre du réseau à la Réunion et à Mayotte ait connaissance de l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Etat et puisse s'en saisir.

Par ailleurs, Coorace a proposé le 16 décembre 2020 2 webinaires dans le cadre de la journée IAE organisée par l'inter-réseau Ursiae à la Réunion.

● **GES, PTCE, DÉVELOPONS NOS SOLUTIONS DE TERRITOIRES À LA RÉUNION** avec Eric Béasse, Secrétaire Général, Johny Dijoux, Président du Coorace Océan Indien, Julien Baron, Responsable du service innovations et développement économique et Pierre Langlade, Directeur GDID, Membre du bureau Coorace

● **DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS GRÂCE À LA FILIÈRE ALIMENTAIRE À LA RÉUNION** avec Johny Dijoux, Président du Coorace Océan Indien, Sophie Cazenave, directrice des Paniers de la Mer en Hauts-de-France et Arnaud Dalle, directeur de Léo à table en Normandie



COVID-19 : les entreprises d'utilité sociale face à la crise !

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2020, LES ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE TERRITORIALE ONT ÉTÉ SOUMISES À RUDE ÉPREUVE. FACE À LA CRISE SANITAIRE ET AU CONFINEMENT SUR LE TERRITOIRE, ELLES ONT DU S'ADAPTER, VEILLER À LA PROTECTION DE LEURS SALARIÉS, SUR LE PLAN SANITAIRE MAIS BIEN ÉVIDEMMENT AUSSI SUR LE PLAN SOCIAL, CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT ET MAINTENIR LES STRUCTURES À FLOT POUR ESPÉRER UN REBOND. ELLES ONT FAIT PREUVE DE RÉSILIENCE EN MODIFIANT LEUR ACTIVITÉ POUR VENIR EN AIDE AUX PLUS FRAGILES. POUR LES SOUTENIR, COORACE A MODIFIÉ SON OFFRE AFIN DE S'ADAPTER AU MIEUX AUX NOUVEAUX BESOINS QUI SE DESSINAIENT, NOTAMMENT EN TERMES D'APPUI JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE ET DE PLAIDOYER.

Un plaidoyer intense pour bénéficier de mesures d'urgence

Covid-19 : Garantir un revenu à chacun

Coorace s'est fortement mobilisé dès le début de la crise auprès de l'administration, du ministère du travail et aux côtés du Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi, pour obtenir des mesures de soutien aux entreprises d'utilité sociale et territoriale. Il s'agissait de protéger leurs salariés mais aussi de maintenir à flot leur viabilité afin qu'elles puissent reprendre leurs activités au sortir de la crise.

Des outils ont été mis en place pour éviter aux petites et moyennes entreprises d'être trop fortement impactées. Au côté de la DGEFP et du Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi, Coorace a obtenu que les mesures de soutien aux entreprises de droit commun s'appliquent et s'adaptent aux entreprises d'utilité sociale et territoriale : activité partielle, report des charges sociales, soutien à la trésorerie, fonds de soutien aux PME.

Parce que la crise Covid-19 n'est pas seulement une crise sanitaire mais également un drame social, Coorace a mis un point d'orgue à protéger les salariés les plus fragiles. Nous avons travaillé activement à l'adaptation de ces mesures aux spécificités de l'inclusion notamment pour faire bénéficier de l'activité partielle l'ensemble des salariés accompagnés, indépendamment de leur type de contrat. →

- Pour cela, nous avons obtenu que l'ancienneté des salariés soit prise en compte ainsi que les heures que le salarié aurait pu réaliser en l'absence de confinement, sur simple déclaration de l'employeur.



Dans le cadre des débats parlementaires sur le projet de loi relatif à diverses mesures liées à la crise sanitaire, le Sénat a adopté mardi 26 mai un amendement proposé par le réseau Coorace. Cet amendement vise à sécuriser juridiquement l'accès à l'activité partielle pour les salariés au sein des associations intermédiaires. L'amendement a été confirmé par la commission mixte paritaire du 2 juin. Une victoire pour les salariés que nous accompagnons !

Carine, 43 ans et mère célibataire de 2 enfants

Vraiment, je vous remercie d'avoir maintenu mon salaire. La perte de mes missions de travail m'a mis un coup au moral et je ne sais pas comment j'aurais fait pour payer mes factures et nourrir ma famille. J'espère vraiment que je vais pouvoir bientôt reprendre le travail.

**Mélissa B - 33 ans
Revenu : Sans droit ARE**

Bonjour, je suis Mélissa, j'ai 33 ans, je suis salariée au sein d'une SIAE depuis mai 2019. Durant cette période de crise j'ai fait partie des salariés qui ont pu toucher un chômage partiel et un renouvellement de contrat et cela sans mission de travail, ce qui m'a permis de pouvoir subvenir à mes besoins quotidiens pendant cette période. Mes droits ont été assurés et j'en suis satisfaite. Merci

Bénéficiaire de fonds d'urgence dédiés au secteur de l'inclusion

Après une mobilisation sans relâche du réseau Coorace et de l'ensemble des réseaux de l'inclusion dès le début de la crise, le Haut-Commissaire à l'inclusion a confirmé à la mi-juin que les entreprises inclusives pourraient bénéficier d'un fonds d'urgence à hauteur d'environ 300 millions d'euros.

Dès la fin mars, Coorace proposait au Haut-Commissariat à l'Inclusion et à la DGEFP un mécanisme de compensation des pertes financières subies et qui mobiliserait les crédits non consommés du budget Travail et Emploi voté en 2020 pour l'Inclusion.

Le premier volet de cette aide d'urgence composée de 2 forfaits est venu compenser le surcoût lié au maintien du travail dans ce contexte de crise sanitaire (achats de protection individuelle, reconfiguration des espaces de travail) et le maintien de l'accompagnement social des salariés.

L'axe n°2 du FDI d'urgence a été mis en œuvre via des appels à projets à partir de septembre 2020 autour de trois axes :

- Le développement et la diversification des activités sur des secteurs stratégiques ou d'avenir (relocalisation d'activités, transition écologique, digitalisation,..)

- La professionnalisation et l'adaptation des entreprises ainsi que la modernisation des processus et moyens de production (transformation numérique, investissement productif, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)

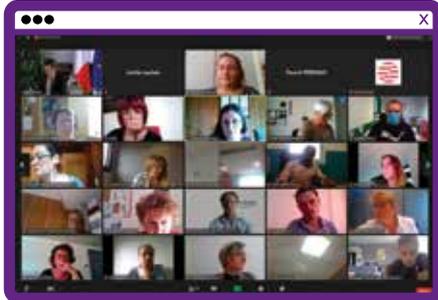
- La mutualisation des moyens au service d'une plus grande coopération entre les structures.

NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE CE SOUTIEN INDISPENSABLE DES POUVOIRS PUBLICS POUR NOS STRUCTURES ; GAGEONS QU'IL OUVRE LA VOIE À UN PLAN DE RELANCE QUI DONNE L'IMPULSION À UNE ÉCONOMIE INCLUSIVE, RÉSILIENTE, ANCRÉE ET UTILE AUX TERRITOIRES, INNOVANTE ET SOUTENABLE POUR L'ENVIRONNEMENT.

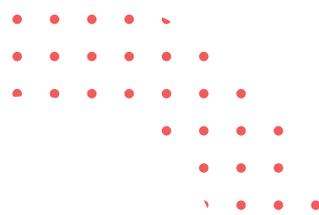
Laurent Pinet, directeur d'Ulisse, Président Coorace
Christophe Chevalier, Président d'Archer, Membre du bureau Coorace

Coorace a proposé à ses adhérents un accompagnement dédié pour mobiliser ces fonds.

- Un webinaire a été organisé le 23 septembre dernier, qui a réuni plus de 150 participants, avec Jean Dutoya, conseiller entreprises inclusives auprès de la ministre déléguée à l'insertion Brigitte Klinkert



- Un guide d'accompagnement a également été réalisé avec l'ensemble des délégations régionales de Coorace. Le guide présente les projets et les produits du réseau Coorace pouvant être mobilisés.



En bref

Les outils Coorace mobilisés dans le cadre du FDI

- ▶ 11 dossiers FDI pour des accompagnements Vita Air*
- ▶ 2 dossiers FDI pour des accompagnements Zest* (Occitanie, PACA)
- ▶ 1 dossier en cours pour essaïmer ZEST auprès d'une dizaine d'adhérents en Guadeloupe
- ▶ 2 dossiers FDI pour des accompagnements Coodiag*



*VITA AIR : la solution RH portée par les SIAE pour développer les passerelles vers l'emploi



*ZEST : ZEST est une démarche d'accompagnement qui favorise l'embauche des salarié-e-s en parcours dans des branches en tension de main d'œuvre

*Coodiag : un diagnostic territorial pour renforcer les orientations stratégiques de la structure

Adoption de la loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation Territoires zéro chômeur longue durée



Marie-Christine Verdier Jouclas, députée du Tarn, rapporteure de cette proposition de loi a rencontré des salariés accompagnés par Laser Emploi 81, entreprise d'utilité sociale territoriale du Tarn membre du réseau, lors d'un stage d'élu en inclusion le 9 octobre.

Coorace s'est félicité de l'adoption de cette proposition de loi le 14 décembre 2020 qui reprend plusieurs propositions portées par le réseau :

- la suppression de l'agrément, visant à simplifier la procédure administrative pour intégrer un parcours d'insertion
- la création du CDI pour les seniors afin d'accompagner les personnes de plus de 57 ans jusqu'à l'ouverture de leurs droits à la retraite
- la possibilité pour les associations intermédiaires de faire des mises à disposition de salariés en insertion dans le secteur marchand au-delà du plafond de 480 heures afin de mieux accompagner ces salariés vers les entreprises
- la possibilité de cumuler un contrat d'insertion avec un CDD ou CDI à temps partiel afin de mieux accompagner le salarié en fin de parcours d'insertion dans ses prises de fonction au sein de l'entreprise classique
- la simplification des règles du dialogue social pour l'adapter aux particularités de l'IAE et permettre la participation des salariés en insertion
- l'extension de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.

Coorace reste très attentif aux décrets d'application pour confirmer ces avancées.

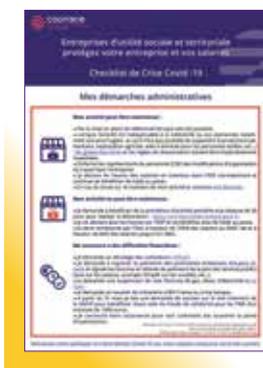
Covid-19, le réseau adapte ses services face à l'urgence

Des outils pour accompagner les entreprises d'utilité sociale territoriale au quotidien

Coorace a créé de nombreux outils pour l'ensemble des entreprises d'utilité sociale.

> 1 checklist de crise

- Mes démarches administratives
- Mes démarches auprès des salariés



> 1 fiche pratique dédiée à l'activité partielle

- Textes de référence
- Le régime de l'activité partielle
- La procédure de déclaration d'activité partielle
- L'indemnité d'activité partielle

> 2 guides pratiques

- Maintenir un lien d'accompagnement à distance avec les salariés en parcours d'insertion et préparer la reprise

L'enjeu de ce guide pratique réalisé en collaboration avec Emmaüs, la Fédération des acteurs de la solidarité et les Restaurants du cœur : outiller les SIAE pour mieux accompagner à distance les salariés en insertion placés en activité partielle ou en télétravail.



- Préparer et accompagner la reprise d'activité avec les salariés des SIAE

Dans la continuité du guide pratique « Maintenir un lien d'accompagnement à distance avec les salariés en parcours et préparer la reprise », l'enjeu de cette note est d'outiller les entreprises d'utilité sociale sur l'accompagnement des salariés en période de reprise d'activité.

> Des documents, ressources utiles et informations dédiées au secteur de l'inclusion

Des enquêtes pour mesurer en temps réel l'état de santé économique des entreprises du réseau

Coorace a mené 3 enquêtes d'impact de la crise sur ses entreprises adhérentes en 2020 (avril, juin et novembre) révélant de grandes difficultés de trésorerie, la résilience dont elles ont su faire preuve, leur capacité d'adaptation pour répondre aux besoins essentiels et le maintien de leurs fondamentaux autour de l'accompagnement socioprofessionnel.

Enquête Avril 2020

- Impact de la crise sur l'activité économique
- Les solutions financières mobilisées par les structures Coorace
- Une activité toujours présente malgré la perte de ressources
- Comment les entreprises ont adapté leurs RH
- Une reprise qui part de loin

Enquête Juin 2020

- Pertes liées à la crise : les solutions financières ne font pas tout
- Un redémarrage de l'activité encourageant
- Adapter ses activités à la crise sanitaire a un coût
- Et si, de la crise, émergeaient des opportunités ?

Enquête Novembre 2020

- Impact de la crise sur l'activité économique
- Les solutions financières mobilisées par les structures Coorace
- Mobilisation du Fonds d'urgence pour la relance du secteur



> Enquêtes à retrouver sur notre site Internet : www.coorace.org

Coorace formation passe au 100% visio

Dès le mois de mars 2020, Coorace formation adresse un questionnaire aux entreprises adhérentes pour identifier les formations programmées qui pourraient passer en format de « classe virtuelle » mais également les nouveaux besoins qui émergent face à la crise sanitaire. Très vite, Coorace formation va proposer un nouveau catalogue de formation en visio-conférence pour l'ensemble des salariés et bénévoles des entreprises d'utilité sociale territoriale.

A côté des formations classiques qui continuent d'être dispensées grâce à ce nouveau format par exemple :

- La fonction accueil en SIAE : module 1 « les fondamentaux de l'IAE »
- La fonction accueil en SIAE : module 2 « le Recrutement »
- Construire des actions commerciales ciblées
- Les contrats de travail et les bases du droit du travail
- Etayer la communication en valorisant ses spécificités d'entreprise responsable, sociale et solidaire
- Gérer votre système de management de la qualité
- Mener un audit interne

Des formations spéciales dédiées à la crise sont proposées dès mars 2020 pour appuyer les entreprises du réseau :

- Gérer son stress en confinement
- La sophrologie adaptée à une situation de crise
- Définir une politique tarifaire de sortie de crise
- Réussir vos entretiens de vente à distance
- Comment communiquer avec son équipe en temps de crise
- Comment manager son équipe à distance



Chiffres clés de la formation pour l'année 2020

Au total, en 2020 ce sont 122 sessions intra et 44 sessions inter qui ont été proposées. Et en distanciel :

- 99 sessions en distanciel réalisées
- 36 en INTER
- 63 en INTRA

Cela représente environ 1000 H de formation et près de 600 stagiaires.

Le compte groupe Coorace-OPCO EP permet le financement des formations des salariés accompagnés de façon solidaire. En 2020, 80 dossiers ont été co-financés pour un montant de 180 000 euros.



Reprise d'activité, protégeons-nous !
Formation à destination des salariés accompagnés pour répondre aux obligations en matière de santé et de sécurité au travail et leur permettre d'appréhender au mieux les mesures de prévention face au coronavirus dans le cadre professionnel.

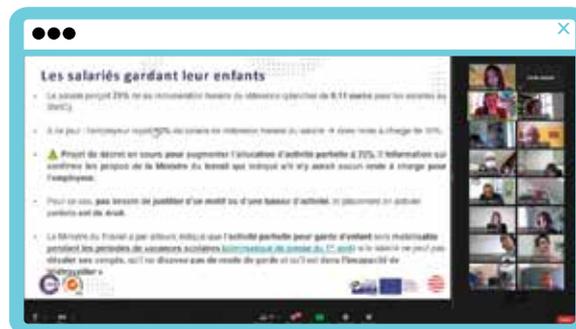
Un accompagnement juridique sur-mesure

Dès le début de la crise, Coorace a adapté son offre pour faire face à l'urgence. Les entreprises d'utilité sociale ont en effet eu besoin de réponses rapides face à l'ensemble des mesures à mettre en place : arrêt et reprise d'activité, activité partielle, sécurité des salariés, fonds de soutien d'urgence etc.

Pour cela, Coorace a proposé en 2020 :

- 25 flashes info dédiés au Covid-19 entre mars et novembre 2020
- 28 webinaires et ateliers qui ont réuni 958 participants notamment « Prévention des risques, sécurité et reprise de l'activité » (avril) ; Ateliers « Reprise d'activités : groupes de travail sectoriels » (avril et mai) ; « Panorama des mesures financières en faveur des entreprises et des salariés » (mai) ; Activité partielle : nouveau régime applicable au 2 juin (juin) ; Atelier juridique de rédaction du Duer - Document unique d'évaluation des risques (juin) ; Covid-19 : confinement et mesures applicables aux entreprises d'utilité sociale territoriale (novembre)

- Deux espaces ressource dédiés aux adhérents ont été mis à jour en temps réel sur l'activité partielle ; la reprise ou le maintien d'activités avec l'ensemble des textes de lois, décrets et leur décryptage, mais aussi des modèles de documents partagés par les adhérents (DUER, Protocoles etc.), les diaporamas et FAQ des webinaires



Les entreprises d'utilité sociale au cœur de la solidarité collective.

Nos entreprises démontrent chaque jour leur capacité d'innovation, de résilience, d'ancrage sur le territoire et de solidarité auprès des publics qui en ont le plus besoin. La crise sans précédent que nous avons vécue confirme cette tendance.

Elles ont redoublé d'efforts pour protéger la santé et les revenus de leurs salariés, mais également pour venir en aide aux personnes les plus impactées par la crise sanitaire et sociale : personnes précarisées ou à la rue qui n'ont pas accès au minimum vital notamment à la nourriture ; personnes âgées, isolées ou vulnérables qui ont besoin d'aide au quotidien, ou bien encore personnes en contact avec du public, qui travaillaient sans les protections adéquates...Retour sur quelques actions emblématiques mises en place par le réseau Coorace sur les territoires.



La production de masques pour protéger les personnes en lien avec du public

Dans l'Ain, à Bellegarde sur Valserine, l'association Vêt'cœur n'a pas hésité un instant. 6 personnes ont travaillé à la confection de masques

offerts gracieusement aux particuliers et aux acteurs du territoire, via un référencement de la CCI. En avril 2020, Vêt'cœur produisait 300 masques par semaine, appliquant bien sûr toutes les mesures barrières et recommandations sanitaires. Une production de blouses a également été lancée pour en faire don aux hôpitaux. Les salariés en inclusion qui ont produit ces matériels de protection indispensables sont souvent précarisés et marginalisés sur le marché du travail. Lors de la crise, ce sont les mêmes qui se sont mobilisés pour porter des missions essentielles pour la cité. Ils en ont tiré une grande satisfaction et une grande fierté.

L'Adrie se mobilise à la Réunion

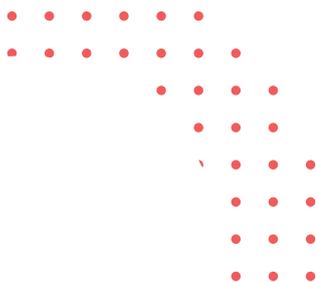
L'outre-Mer a également été impactée de plein fouet par la crise. L'ADRIE, Association pour le Développement des Ressourceries, l'Insertion et l'Environnement a porté la création d'une plate-forme de solidarité numérique avec la proposition de packs composés d'ordinateurs reconditionnés, notamment pour équiper les ménages ne possédant pas d'ordinateur ou pas suffisamment au regard des besoins en cette période de fermeture scolaire. Restait la question de la livraison, casse-tête en période de confinement, notamment avec un réseau de transport quasi à l'arrêt sur l'île.

Le RADIS, Nourrir les plus fragiles avec des repas fait-maison et antigaspi

Le RADIS est un projet de restauration solidaire anti-gaspi porté par Baluchon, en partenariat avec Emmaüs Défi. Le RADIS cuisine des repas fait-maison et équilibrés via des invendus de la grande distribution pour les personnes précarisées. Ce faisant, il crée des parcours d'accompagnement et de formation pour des personnes éloignées de l'emploi.

En cette période de crise où les distributions alimentaires ont été fortement réduites, Baluchon, qui a dû suspendre ses autres activités, a déployé ses ressources sur ce projet. L'enjeu : répondre à l'urgence sociale et aux besoins des plus précaires. 400 repas ont été produits chaque jour pour les personnes accueillies

par Aurore, Emmaüs Solidarité et l'Armée du Salut.



PoleS, accélérateur de solidarité dans les quartiers

PoleS agit dans les quartiers populaires à travers la France via ses Fablab et ses écoles du numérique. Face à la fermeture des établissements scolaires le 16 mars, Pole S s'est mobilisé très vite pour la continuité pédagogique. L'association a prêté aux familles qui en avaient besoin des ordinateurs portables habituellement destinés aux actions de l'association. En termes de sensibilisation, l'association a lancé la campagne «Partage ton wifi» pour favoriser l'inclusion numérique, plus que jamais indispensable lors du confinement.

Enfin, grâce à son matériel de pointe notamment sa découpeuse laser, le PoleS s'est lancé dans la production de visières de protection pour le personnel soignant d'Ile-de-France. Avec un objectif de production de 20 000 visières, les équipes du PoleS ont commencé les distributions dès avril 2020 auprès des commerçants, soignants de l'Hopital Nord de Villeneuve-la-Garenne, EHPAD et services de soins du 19e arrondissement à Paris et dans le 93. Cette production s'est poursuivie sous la bannière « Made in Quartiers »





DIALOGUE SOCIAL : Un hackathon pour la participation des salariés

EN OCTOBRE 2020, COORACE A ORGANISÉ UN ÉVÉNEMENT DE CO-CONSTRUCTION ET DE RÉFLEXION SUR LES SUJETS PHARES DE L'ANNÉE : CITOYENNETÉ, POUVOIR D'AGIR, GOUVERNANCE, DIALOGUE SOCIAL. LE HACKATHON COORACE 2020 QUI A EU LIEU À RENNES LE 13 ET 14 OCTOBRE AVAIT POUR THÈME : PARTICIPATION DES SALARIÉS ET IMPLICATION CITOYENNE.

> 40 ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE

> 70 PARTICIPANTS DONT 12 SALARIÉS EN PARCOURS PRÉSENTS POUR OEUVRER AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES À LA PROPOSITION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, PLUS DURABLE ET PLUS SOLIDAIRE

Une grande diversité d'intervenants nous a apporté son éclairage :

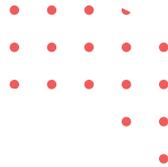
- Brigitte Klinkert, Ministre déléguée à l'insertion auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- Thibault Guilluy, Haut commissaire à l'inclusion dans l'emploi
- Laurent Berger, Secrétaire Général CFDT
- Michel Abhervé, Consultant ESS
- Jérôme Berthier, Ripeur
- Noëlle Boulivet, Auxiliaire de vie
- Sylvie Casali, Auxiliaire de vie et déléguée CSE
- Hugues Vidor, Directeur général d'Adédom et Président de l'UDES

Avec nos entreprises d'utilité sociale territoriale, leurs salariés, notamment en parcours d'inclusion et leurs partenaires sur les territoires, le réseau s'est interrogé pour : renforcer la place des salariés dans la vie de l'entreprise notamment dans le cadre du dialogue social ; valoriser les salariés accompagnés au sein de nos structures et leur métier d'utilité sociale territoriale ; renforcer la place des initiatives citoyennes dans nos solutions pour les territoires. Ce Hackathon a été animé par Atout Diversité qui propose des animations basées sur l'innovation, la participation et la créativité ce qui a permis de se projeter avec des objectifs collectifs et des idées partagées

pour l'avenir. L'objectif : mieux représenter les intérêts des salariés et citoyens dans leurs entreprises et dans leur territoire.



IL FAUT UNE VRAIE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE, UN CHANGEMENT INDIVIDUEL DANS NOTRE REGARD À CHACUN. IL Y A UN BESOIN DE REPRÉSENTATION COLLECTIVE ET DE SORTIR DE L'INVISIBILITÉ



NOUS DEVONS ENGAGER DES CHANGEMENTS POUR FAVORISER LA PLACE DES SALARIÉS DANS NOS ENTREPRISES



Et la suite ?

- Le réseau accompagnera, dès janvier 2021, les entreprises d'utilité sociale et territoriale sur des expérimentations au dialogue social, suite à la loi relative au renforcement de l'inclusion
- Une série de rencontres est prévue avec les syndicats pour leur présenter les spécificités du secteur de l'inclusion dans l'emploi

- Coorace poursuit le développement de ses démarches d'amélioration continue (Cap et Cèdre ISO 9001/Label RSE)
- Le réseau réfléchit à de nouveaux modèles de gouvernance plus participatifs, notamment dans la perspective de son congrès les 25 et 26 novembre 2021 à Lille

Focus sur les démarches d'amélioration continue en 2020

CAP (Coorace Ambition Progrès), outil d'auto-évaluation proposé par Coorace permet de :

- Analyser et améliorer ses pratiques : une photographie claire du positionnement de l'entreprise par rapport aux objectifs posés ainsi qu'un plan de progrès prêt à l'emploi.
- S'appropriier et piloter collectivement le projet d'entreprise : l'auto-évaluation favorise une appropriation individuelle et collective du projet et des pratiques.
- Valoriser le projet de la structure : le résultat de l'évaluation constitue un outil de valorisation du projet.



- Actionner l'offre de services Coorace : en regard des objectifs généraux, voire opérationnels, posés par le CAP.
- Comprendre ce que signifie « être et faire Coorace » : le CAP donne une vision claire, au travers de 4 thèmes, de ce qui est porté par le réseau
19 Cap ont été réalisés en 2020.

CEDRE ISO 9001 : Label RSE

Les démarches qualité sont au cœur du projet Coorace avec 25% des entreprises adhérentes Coorace certifiées et 250 qui sont dans une démarche d'amélioration continue. Avec sa démarche Cèdre ISO 9001 – Label RSE, Coorace a développé une offre qualité sur-mesure, qui permet à la fois une amélioration continue ciblée sur les actions d'inclusion par l'emploi, mais s'ouvre également aux enjeux de Responsabilité Sociétale des Entreprises.



Cèdre ISO 9001, c'est l'assurance de répondre aux besoins des salariés et des territoires, tout en améliorant son engagement RSE, avec la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques.

Un événement pour booster la mobilisation citoyenne sur les enjeux d'utilité sociale territoriale

Coorace a eu le plaisir de participer à l'Up'Percut Forum porté par Startup de territoires, le Groupe Archer, l'agglo Valence Romans et l'Université Grenoble Alpes qui a accueilli plus de 2000 participants le 17 septembre à Valence ! La matinée a été dédiée au réseau autour de « l'utilité sociale pour le territoire par le territoire ». Au programme le matin, une visite découverte de la Cité de la chaussure avec Christophe Chevalier, Président du Groupe Archer. Il revient pour nous sur la relocalisation d'une industrie de la chaussure au cœur de Romans-sur-Isère, et sur la création de Startup de territoires « Pour nous, Startup de territoires, c'est une intuition, les politiques publiques ont montré leur limite sur les plus grands défis sociaux. Le pari, c'est qu'avec bienveillance et inclusion, en mettant tout le monde autour de table, on crée les synergies qui vont inventer les solutions nouvelles pour les territoires. Notre objectif à 5 ans, 1500 emplois créés autour des solutions Startup. Il s'agit de faire entrer la démocratie dans l'économie. »



Puis place aux retours d'expériences avec Renaud Chenon, d'Isa Groupe, Armand Rosenberg, du Groupe Valhorizon/PTCE Domb'Innov, Céline Poujade, chargée de mission accompagnement de projets de territoires, Coorace Occitanie, et Bertrand Foucher, directeur de l'EBE Saint-Jean pour Territoires zéro chômeur de longue durée. Ce temps a été animé par Romain Slitine, chercheur, spécialiste des innovations démocratiques.

Laurent Pinet, Président Coorace clotûre ces échanges très riches :

LES INITIATIVES DE STARTUP DE TERRITOIRES, TERRITOIRES ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DURÉE, ET LES RÉPONSES DE COORACE SONT CONVERGENTES, ON EST SUR DE L'INTELLIGENCE DE TERRITOIRES, IL FAUT CONTINUER À FAIRE RÉSONNER CES RÉCITS ET LES FORCES CITOYENNES.



2020 RAPPORT d'activité

RENDEZ-VOUS LES 25 ET 26 NOVEMBRE AU CONGRÈS COORACE QUI RÉUNIRA LES ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE TERRITORIALE À LILLE EN 2021 !

« En 2021, la crise ne sera pas encore tout à fait dernière nous. Le réseau, comme en 2020, s'emploiera à être le plus utile aux personnes et aux territoires. Nous l'avons vu au cours de la crise, les modèles que nous développons sont cités en référence que ce soit par les salariés qui sont reconnus pour le caractère essentiel de leur mission d'utilité sociale ou par les territoires qui ont retrouvé toute leur dimension stratégique.

Le local, la coopération, la solidarité...sont érigés en exemple pour développer des solutions pérennes.

Nous devons aller plus loin encore dans la mise en lumière de notre manière de faire société, d'être citoyen, d'entreprendre au cœur de la cité et dans les territoires pour, ensemble, contribuer à impulser une transformation sociétale profonde. Pour le réaliser, ensemble, je vous donne rendez-vous les 25 et 26 novembre à Lille pour le 19^e Congrès Coorace. »

Laurent Pinet, Président Coorace

Merci à nos partenaires pour leur soutien



www.coorace.org

157 rue des Blains - 92 220 BAGNEUX
Tél. : 01 49 23 70 50 - E-mail : contact@coorace.org

